



L'ESSENTIEL

1. Variétés de céréales pour cet automne, que retenir ?
2. Disponibilités réduites en semence, valoriser les semences de ferme
3. Associations céréales protéagineux, conseils pour les prochains semis
4. Les déchaumages pour lutter contre les vivaces

Observations et conseils

1. Variétés de céréales pour cet automne, que retenir ?

Les réunions de bilan de campagne proposées la semaine dernière à Grandvilliers et à Laon, ont rencontré un vif succès. Le compte rendu rédigé désormais à l'échelle de la région des Hauts de France s'étoffe des travaux réalisés par nos collègues du Nord Pas de Calais. Pour tous, voici les tableaux de synthèse sur les choix pour les prochains semis de cet automne.

✓ **Triticale – priorité aux variétés résistantes à la rouille jaune**

Sur la base de regroupements pluriannuels, les essais 2016 confirment que le choix de la variété de triticale doit d'abord **reposer sur le critère résistances aux maladies**.

Nos conseils pour les prochains semis :

Potentiel	Variétés
Régulier	JOKARI – KEREON – VUKA - TRIBECA
A essayer	ELICSIR- RGT RUMINAC –BIKINI (alternatif)
Possible	TRICANTO - EXAGON - TULUS
A oublier (sensible rouille jaune)	TREMLIN – BIENVENU

En limon - densité de semis au 20 octobre au 5 novembre = 280 grains/m²

A partir du 5 novembre 320 grains/m²

Densité à adapter
+ 10 % sol sableux
+ 20 % craie et argile

Attention aux faibles PMG de la récolte 2016

Le triticale est une espèce hors dérogation. Vous devez utiliser des semences biologiques.

✓ **Blé – priorité à la qualité, tenant compte de la disponibilité en azote**

Les marchés sont clairement orientés vers le débouché meunerie Les **variétés à potentiel** en tête du classement dans les essais sont fréquemment déclassées en fourrager et ne trouvent de valorisation qu'en situation de conversion (C2).

Variétés de blé à retenir pour 2017 :

	Potentiel (Créneau fourrager)	Qualité (bonne teneur protéines)	Compromis potentiel/qualité (Meunier si azote disponible)
Valeurs confirmées	RUBISKO ATTLASS OXEBO	TITLIS	ENERGO LENNOX
Possible	MATHEO	TENGRI	UBICUS - ADESSO
Décevant		TOGANO - GOVELINO	HANSWIN -GHAYTA
Nouveautés	DESCARTES FRUCTIDOR		EHOGLD - COLMETTA

Les **variétés de compromis** obtiennent généralement des rendements corrects et une teneur en protéines en situation à bonne disponibilité en azote sortie hiver (précédent luzerne).

Les **variétés de qualité**, potentiellement répondent aux exigences de la meunerie en situation azotée moins favorable (blé assolé) avec des rendements qui peuvent être plus limités.

Densités de semis sur blé :

En limon - densité de semis au 20 octobre au 5 novembre = 320 grains/m²

A partir du 5 novembre 350 grains/m²

Densité à adapter : **+ 10 % en sol sableux et + 20 % en craie et argile**

Gilles SALITOT

2. Disponibilités réduites en semence, valoriser les semences de ferme

Conséquence des mauvais rendements et du médiocre état sanitaire des récoltes, la difficulté d'approvisionnement en semence certifiée se confirme et le choix est extrêmement réduit.

Le site www.semences-biologiques.org recense l'offre variétale en semences biologiques, avec les coordonnées des sociétés qui les commercialisent. Si une variété n'est pas disponible en semence bio, il est possible de demander une dérogation – en ligne sur ce site – pour pouvoir la semer en non-traitée. **Attention, le triticale est hors dérogation.**

Dans le contexte de la moisson, le recours à la semence fermière demande une vigilance particulière pour limiter les risques de problèmes à la levée. En effet, les fusarioses dégradent la faculté germinative des grains. Parmi les variétés de blé les plus touchées dans les essais en région, citons : ADESSO, ATTLASS, CH CAMEDO, LENNOX, RENAN, UBICUS.

Précautions pour utiliser une semence fermière :

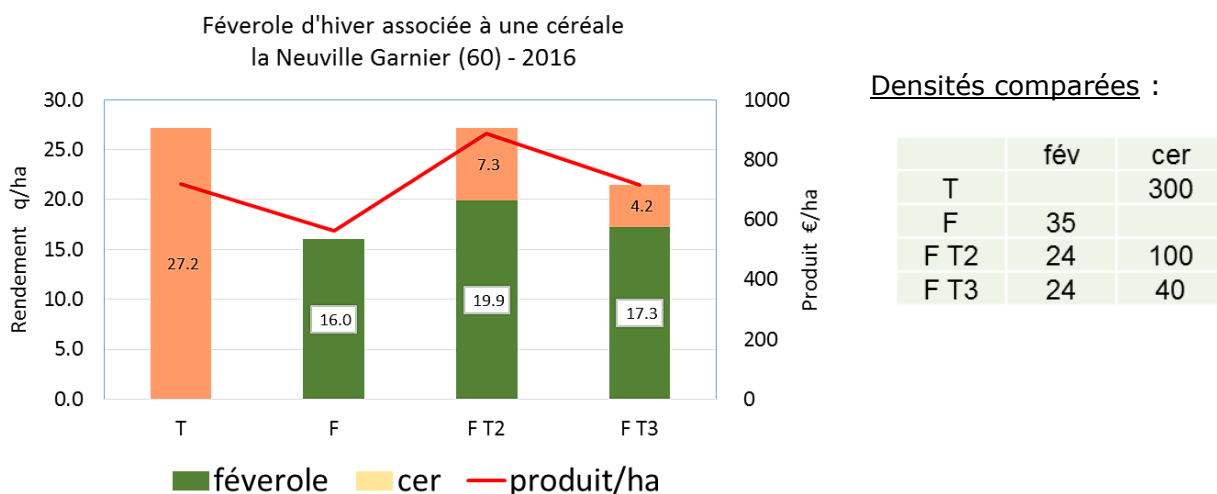
- Laisser de côté les lots manifestement contaminés, notamment pour les variétés citées ci-dessus.
- Trier sévèrement les semences pour exclure, outre les graines d'adventices, tous les grains maigres, les plus porteurs des fusarioses.
- Contrôler la faculté germinative des semences (cf Info Bio N°13 du 12/08/2016).
- En bio, le seul traitement de semence ayant une certaine efficacité (jugée moyenne) sur les fusarioses est le CERALL (Pseudomonas chlororaphis). Usage limité à certaines semences certifiées.
- Evaluer le PMG et adapter la densité de semis. La récolte 2016 se caractérise par des petits grains : les PMG sont inférieurs de 10 à 30 % à la moyenne. Il faut en tenir compte pour contrôler la densité de semis, en lien avec la faculté germinative.

- Avec une semence de qualité moyenne, les conditions de semis prendront une importance particulière cet automne. Dans la mesure du possible, il sera préférable de ne pas trop décaler les semis pour préserver des levées correctes.

Pierre MENU

3. Associations céréales protéagineux, conseils pour les prochains semis

Les bilans de campagne nous ont permis de tirer les premiers enseignements sur les associations récoltées en grain à l'automne.



Ainsi, il se confirme que la **date de semis** positionnée à **partir du 5 novembre** permet d'améliorer la maîtrise de l'enherbement et limite la pression maladie pour les protéagineux en cas d'hiver très doux ! Ces associations dont la finalité est souvent en premier lieu, la production de graines riches en protéines, doivent être **positionnées en fin de rotation après une céréale** (situation à priori pauvre en azote).

La densité de semis confortée par les résultats 2016, permet de situer l'équilibre entre les deux espèces à **80 % d'une densité de protéagineux + 30 % d'une densité de céréales**.

Les associations à privilégier à l'automne prochain

Féverole d'hiver 25 à 30 grains/m² + **triticale** 100 grains/m²

Veiller à enterrer la féverole à au moins 7 cm de profondeur – semis dissocié avec la céréale. Variété de féverole DIVA ou OLAN.

Pois protéagineux d'hiver (variété AVIRON) 60 grains/m² + **orge d'hiver** 100 grains/m²

Attention, les associations avec des pois fourragers (plus exubérants) correspondent davantage à un objectif de production de méteil et une valorisation en exploitation d'élevage. Les densités à retenir sont : Pois fourragers 25 grains/ m² + 250 grains triticale

Gilles SALITOT

4. Les déchaumages pour lutter contre les vivaces

Les conditions actuelles offrent l'occasion de mener une lutte efficace contre les vivaces : les racines et rhizomes remontés en surface se dessèchent en quelques jours. Ce sont les dents vibrantes qui permettent cette action.

Sur chardons : la stratégie d'épuisement consiste à les laisser repartir, avant de retravailler le sol lorsqu'ils atteignent le stade 6-8 feuilles. Cette stratégie montre ses limites sur laiteron car il entre en dormance entre mi-septembre et mi-novembre.

Sur rumex : l'extirpation des racines pour les dessécher donne de bons résultats. Un ramassage manuel des racines partiellement enfouies complète efficacement la technique.

Pierre MENU

Informations

Le 1^{er} compte rendu des essais bio Grandes cultures 2016 réalisé par les Chambres d'agriculture des Hauts de France est sorti !



Il a été présenté lors des réunions bilan de campagne et est envoyé par courrier aux producteurs qui n'ont pu se déplacer !

Une deuxième partie vous sera proposée prochainement présentant plus particulièrement les références régionales sur les protéagineux et les associations « céréales – légumineuses ».



Conseil collectif rédigé le 13 septembre 2016, valable pour la Picardie.

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « agriculture biologique » des Chambres d'agriculture de Picardie : Sébastien Juliac, Christelle Récopé (élevage), Mélanie Camgrand,, Pierre Menu et Gilles Salitot (cultures) – En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette.
CA de l'Aisne, 1 rue René Blondelle – 02007 Laon - CA de l'Oise, rue frère Gagne BP 40463 – 60021 Beauvais - CA de la Somme – 19 bis rue Alexandre Dumas – 80096 Amiens
Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur le site www.chambres-agriculture-picardie.fr
Coordination et renseignements : Gilles Salitot – Tél. 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@agri60.fr
Action réalisée avec l'appui financier du ministère en charge de l'agriculture – CAS DAR –Reproduction interdite N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80)
"Programmes, tarifs et conditions générales de nos stages de formation disponibles sur demande". OPE COS ENR 6 15 12 13